



RAPPORT N° LOI2019-10-01

Date	28/10/2019
Soumis par	Jean-Luc Jubinville
Objet	Changement de projet - Centre communautaire Ronald Lalonde
# du dossier	Cliquez ici pour entrer du texte.

1) **NATURE / OBJECTIF :**

Le but de ce rapport est d'obtenir l'approbation du conseil afin de modifier la description du projet de changement du système chauffage/ventilation/climatisation (CVC) du centre communautaire Ronald Lalonde.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

Lors du processus budgétaire 2019 le conseil municipal a approuvé une somme de 25 000\$ afin de faire les plans et devis pour l'installation d'un nouveau système CVC au centre Ronald Lalonde.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé un montant de 25 000\$ lors du processus budgétaire 2019 afin de faire les plans et devis d'un nouveau système CVC au centre Ronald Lalonde; et

ATTENDU QUE suite à une première évaluation de la part des ingénieurs, le coût total du projet est évalué entre 80 000\$ et 100 000\$; et

ATTENDU QUE suite à l'approbation du plan de conservation d'énergie, il est recommandé de ne pas changer le système chauffage électrique pour un système au gaz;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal approuve que le 25 000\$ qui été accordé lors du processus budgétaire de 2019 pour faire les plans et devis d'un nouveau système CVC au centre communautaire Ronald Lalonde soit utilisé afin de moderniser le système de chauffage électrique actuel, tel que recommandé au rapport no. LOI2019-10-01.

WHEREAS the municipal council approved an amount of \$ 25,000 during the 2019 budget process to prepare plans and specifications for a new HVAC system at the Ronald Lalonde community Center; and

WHEREAS following an initial evaluation by the engineers, the total cost of the project could be between \$ 80,000 and \$ 100,000; and

WHEREAS following the approval of the energy conservation plan, it is recommended not to change the electric heating system for a gas system;

BE IT RESOLVED that Council approve that the \$ 25,000 approved during the 2019 budget for plans and specifications for a new HVAC system at the Ronald Lalonde Community Center be used to modernize the current electric heating system, as recommended in Report No. LOI2019-10-01.

4) **HISTORIQUE :**

Le système de chauffage du centre communautaire Ronald Lalonde est électrique et date de plusieurs années. Le système est bruyant et a atteint sa durée de vie utile. Le centre n'a aucun système d'air climatisé. Ceci dit, les Services communautaires ont demandé lors du processus budgétaire 25 000\$ afin de faire les plans et devis pour remplacer le système CVC.

Durant l'été 2019, les services communautaires ont rencontré une firme d'ingénieur afin de commencer la rédaction des plans et devis du nouveau système de CVC. Suite à la première rencontre, les ingénieurs ont évalués que le projet coûterait entre 80 000\$ et 100 000\$.

De plus, les Services communautaires ont complété le « plan de gestion de l'énergie » au même moment. Selon ce plan, le retour sur investissement afin d'effectuer le changement des systèmes électriques pour des systèmes au gaz n'est plus recommandé considérant la hausse prononcée du coût du gaz naturel et du gaz propane.

5) **DISCUSSION :**

Plan de gestion d'énergie : Le plan de gestion d'énergie indique que dû à l'augmentation des différentes taxes gouvernementales prévues sur les combustibles (p.ex., propane, gaz naturel, etc.) les avantages financiers de modifier les systèmes de chauffage électrique pour des systèmes sont réduits considérablement. Le montant d'argent annuel sauvé sur la consommation ne sera plus assez élevé pour compenser le montant capital devant être investi afin d'effectuer les modifications aux systèmes.

Coût du projet : Les coûts associés au projet sont beaucoup plus élevés qu'anticipés. Pour cette raison, les Services communautaires ont analysé plus en profondeur la nécessité d'effectuer le changement du système de chauffage. Suite à cette analyse et suivant les recommandations du plan de gestion de l'énergie, les Services communautaires ne recommandent pas de faire le changement du système.

Électrique vs gaz : Tel qu'indiqué dans le plan de gestion de l'énergie, le prix des gaz de chauffage (propane, gaz naturel, etc.) sont supposés augmenter de façon drastique dans les prochaines années. Cette augmentation prévue, fait en sorte qu'il n'est plus avantageux financièrement (à long terme) de changer le système chauffage.

Système actuel : Le système actuel a atteint sa durée de vie utile et est très bruyant. Il est difficile d'utiliser la salle pour une conférence ou des formations lorsque le système de chauffage fonctionne dû au bruit expliquant la recommandation de moderniser le système.

Modifications proposées : Les services communautaires proposent de moderniser le système de chauffage électrique actuel afin de réduire le bruit tout en installant deux unités d'air climatisé murale qui permettront de refroidir les lieux lors des journées d'été plus chaudes.

6) **CONSULTATION :**
N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**
N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Les Services communautaires proposent d'utiliser le montant de 25 000\$ identifié au budget capital 2019 afin de faire les modifications proposées, il n'y a donc aucun impact financier additionnel.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**
N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**
N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

La proposition des Services communautaires est basée sur les résultats et les recommandations du plan de gestion de l'énergie endossées par le conseil municipal.

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**

- Plan de gestion de l'énergie